

CÉDULE.

788

Ce jour de
cent dans l'année de Notre Seigneur mil huit
mes réunis à nous, les actionnaires soussignés, nous som-
dans le district de
dans la province du Canada, et nous avons résolu de
nous former en compagnie, qui sera appelée (*insérez le nom col-
lectif que prendra la compagnie*) conformément aux dispositions
d'un certain acte du parlement de cette province, intitulé: *Acte,
etc., (insérez le titre de cet acte)* dans le but de construire un che-
min planchéié (*ou macadamisé ou empierré ou tous les deux à la
fois suivant le cas*) depuis (*commencement du dit chemin*) jus-
qu'à (*extrémité d'icelui*); ou un pont, quai, jetée (*ou autre
travaux comme susdit, désignant la nature, l'étendue et la
situation des dits travaux*;) et nous déclarons par le présent que
le fonds capital de la dite compagnie sera de livres,
divisé en actions de cinq livres cha-
que: et nous, les actionnaires soussignés, consentons par le présent à
prendre et accepter le nombre d'actions que nous avons inscrit vis-
à-vis nos noms respectifs, et nous convenons par le présent d'en
payer les versements (*s'il y a quelque convention spéciale relati-
vement aux versements, insérez-les*) suivant les dispositions du
dit acte en partie réécité, et des règles et règlements que la dite
compagnie pourra faire et passer à cette fin, et qui ne seront pas
contraires à la dite convention ou au dit acte; (*entrez toutes autres
conventions ou stipulations, aussi que toute autre matière qu'il
paraîtra convenable d'insérer dans l'instrument plutôt que d'en
laisser la disposition ultérieure aux réglemens.*)

NOM.	NO. D'ACTIONS.	MONTANT.
Valentine Venture.	Vingt.	£100.